MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 108 (2008), p. 293-308

Frédéric Payraudeau

De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

De nouvelles annales sacerdotales de Siamon Psousennès II et Osorkon Ier

FRÉDÉRIC PAYRAUDEAU

La plupart des nombreux fragments d'annales des prêtres de Karnak découverts par Georges Legrain à la fin du XIXe siècle sont actuellement introuvables, mais on en possède des estampages qui ont permis une publication détaillée par J.-M. Kruchten [1]. Dans les magasins de Karnak se trouve cependant encore au moins un bloc qui porte un texte de type annalistique (fig. 1) [2]. S'il est impossible d'affirmer qu'il appartient au même groupe que ceux trouvés par G. Legrain – sa provenance comme son emplacement d'origine restant inconnus – il est toutefois certain que le texte qu'il porte appartient au même genre. Il s'agit d'un bloc de grès de 95 cm de longueur, 40 cm hauteur et 35 cm d'épaisseur. Deux décrochements de 14 et 18 cm laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une sorte de socle ou de marche d'escalier (fig. 1). Il pourrait s'apparenter aux piliers sur lesquels G. Legrain a estampé la plupart des fragments des annales de Karnak, qui étaient justement en grès, tout comme les fragments conservés à Cambridge [3]. Il est fort possible que les textes aient été gravés sur divers éléments architecturaux situés dans un même lieu de Karnak, au sud de l'axe central du temple, dans la zone même qui était réservée aux prophètes initiés [4].

1 G. Legrain, « Notes prises à Karnak », *RT* 22, 1900, p. 51-63 ; J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXIIIes dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon, OLA* 32, 1989 (ci-après, Kruchten, *Annales*).

2 Bloc Cheikh Labib 94 CL 2149, rangé en 142b. Je tiens à remercier Emmanuel Laroze, Christophe Thiers et Mansour Boreik, ancien et actuels directeurs du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak pour m'avoir autorisé à étudier ce monument et pour leur accueil sur le site ; mes remerciements vont aussi à Laurent Coulon qui m'avait signalé son existence, J-Fr. Gout qui a eu la gentillesse de réaliser les photographies, Laure Pantalacci, Rolf Krauss et Georges Soukiassian qui ont enrichi le texte de cet article de leurs suggestions pertinentes.

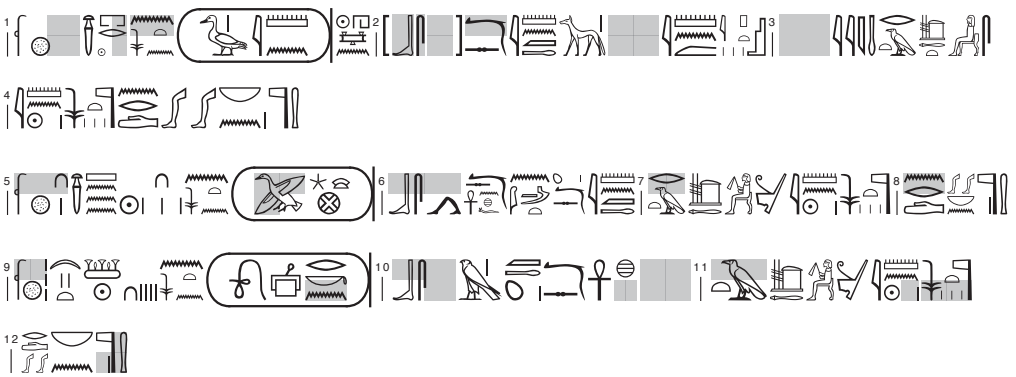
3 Th. Zimmer, dans J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 5.

4 Lieu qui n'est pas forcément la cour « du Moyen Empire » où les fragments ont été trouvés. Le débitage des piliers pourrait avoir eu lieu ailleurs. Voir l'analyse de Th. Zimmer dans J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 5-10. Toutefois, le secteur processionnel menant de la partie sud de la cour en avant du Ve pylône jusqu'à l'Akh-menou semble l'endroit propice pour ce genre de texte. J.-Fr. Carlotti, « Le siège d'intronisation d'Amon et les Annales des prêtres

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le texte actuellement visible comportait à l'origine au moins douze colonnes de hiéroglyphes (fig. 2-3). On peut y reconnaître trois textes d'introduction de prophètes d'Amon. Au vu des traces encore décelables à gauche de la douzième de ces colonnes, il est toutefois probable que d'autres textes du même type avaient été gravés à la suite. La lecture du texte est rendue difficile par l'usure de la surface de la pierre. Les signes ont parfois un aspect cursif et la gravure, assez rapide, est proche du *graffito*[5]. Le graveur a probablement été gêné dans la partie basse par la présence d'un retour de la pierre formant marche et entravant son geste. L'intérêt de ce document d'affichage officiel, mais d'origine privée, réside dans la datation des événements successifs par les cartouches de trois rois des XXI^e^ et XXII^e^ dynasties.

Texte, traduction et commentaire



[1] *ḥsb[t] […] tpy prt [n] nswt S3-Ỉmn ḥrw n* [2] *[bs n Ns]-Ỉmn mꜣʿ-ḫrw sꜣ […] Ỉmn m Ỉpt-swt*
[3] *[…]y mꜣʿ-ḫrw r tꜣ gꜣyt ʿꜣt šps(t)* [4] *Ỉmn-Rʿ nswt nṯrw n rdwy nb n ḥm-nṯr*
[5] *ḥsb(t) [1]1 tpy šmw ḥrw 13 (?) n nswt Pꜣ-sbꜣ-ḫʿ-(n)-nỉwt* [6] *bs Ns-ʿnḫ=f-n-Mꜣʿt sꜣ Ns-Ỉmn mꜣʿ-ḫrw* [7] *[r] t[ꜣ] gꜣyt ʿꜣ(t) šps(t) n Ỉmn-Rʿ nswt nṯrw* [8] *[n r]dwy nb n ḥm-nṯr*
[9] *ḥsb[t] 3 (?) II ꜣḫt ḥrw 14 n nswt Wsr[kn]* [10] *bs Ḥr mꜣʿ-ḫrw sꜣ Ns-ʿnḫ[=f-n-Mꜣʿt]*
[11] *[r] tꜣ gꜣyt ʿꜣ(t) šps(t) n Ỉmn-Rʿ nswt nṯrw* [12] *[n r]dwy nb n [ḥm]-nṯr*

[1] *« L'an [...], le premier mois de la saison-prt, du roi Siamon, jour*[a] *de* [2] *[l'introduction de] [Nés]amon*[b]*, justifié, fils du [...]*[c] *d'Amon dans Karnak* [3] *[…]y (?) justifié, à la grande et noble chapelle*[d] [4] *d'Amon-Rê roi des dieux en toute place de prophète »*[e].
[5] *« L'an 11, le premier mois de la saison-šmw, le 13*[e] *jour, du roi Psousennès*[f], [6] *introduction*[g] *de Nésânkhefenmaât*[h]*, fils de Nésamon, justifié* [7] *à la grande et noble chapelle d'Amon-Rê roi des dieux* [8] *[en] toute place de prophète ».*
[9] *« L'an 3*[i]*, le deuxième mois de la saison-ꜣḫt, le 14*[e] *jour, du roi Osor[kon]*[j], [10] *introduction de Hor*[k]*, justifié, fils de Nésânkh[efenmaât],* [11] *[à] la grande et noble chapelle d'Amon-Rê roi des dieux* [12] *[en] toute place de prophète ».*

de Karnak », *CRIPEL* 24, 2004, p. 75-97, a récemment proposé le naos d'Amon dans la partie sud des constructions de Touthmôsis III.

5 Voir pour un *graffito* de texte d'introduction sacerdotale, G. VITTMANN, « Eine Genealogische Inschrift der Spätzeit im Tempel von Luxor », *SAK* 10, 1983, p. 225-232.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a. Pour cette graphie, voir J.-M. Kruchten, *Annales*, pl. 8, fragment 19 et fragment 20.
b. *PN* I, 173, 19.
c. Le passage est trop corrompu pour être compréhensible. On attendrait un titre sacerdotal en rapport avec Amon-Rê, mais il est certain que *ḥm-nṯr* ne convient pas à cette lacune d'un demi-cadrat horizontal et que *wʿb* n'est pas une meilleure solution.
d. Pour la lecture *gȝyt* de l'idéogramme du naos , voir J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 19.
e. C'est à dire *en toute place réservée aux prêtres du rang de prophètes.* La formule n'est pas fréquente, mais on la trouve dans un texte qui date justement d'Osorkon l'Ancien, prédécesseur de Siamon, voir J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 46-47.
f. La lecture est certaine, mais la graphie n'est pas autrement attestée, voir J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 46, 1999, p. 179-183.
g. Contrairement au premier texte, ni le second, ni le troisième ne comportent d'élément introductif du type *hrw (n)/hrw pn* (« le jour de »/« ce jour de »), ce qui est rare. L'état de la paroi est suffisamment clair à cet endroit pour montrer que rien n'a été gravé après le cartouche de Psousennès ni après le suivant. Il n'y a pas non plus assez de place en haut des colonnes 6 et 10 pour y restituer ces formules introductives.
h. *PN* I, 174, 6. Voir aussi M. Thirion, *RdE* 55, 2004, p. 152-153.
i. Il semble qu'il y ait la place au-dessus des deux traits conservés pour un troisième, qui formerait cadrat avec le signe de l'année. Le chiffre deux n'est jamais écrit avec deux traits superposés dans les inscriptions publiées par J.-M. Kruchten.
j. Les traces de deux signes de forme « ramassée » en tête du cartouche s'accordent avec une graphie simple de *Wȝsȝỉr[kn]*, tandis qu'une lecture *š[šnḳ]* est clairement exclue.
k. *PN* I, 245, 18.

Les personnages mentionnés dans ces trois textes ne semblent pas autrement connus. Il est toutefois évident qu'on a affaire à un homme, son fils et son petit-fils, cas assez fréquent dans ce type de document [6]. Les trois textes comportent d'ailleurs des différences de graphies qui ne laissent guère de doute sur leurs gravures successives. Ainsi le mot *sȝ*, « fils », est écrit de manière originale dans le premier texte, avec le signe du chacal (E17) [7], alors que les deux autres textes utilisent le signe plus habituel de l'oeuf (H8). De même, le *t* du féminin dans l'expression *gȝyt ʿȝt šps* est écrit dans le premier texte, alors qu'il est omis dans les deux suivants. Le texte le plus ancien de la série est gravé à partir de la droite, les textes suivants ont été ajoutés à la suite, en commençant à chaque fois une nouvelle colonne et en laissant ainsi un espace vide à la fin de chaque texte, après les mots *rdwy nb n ḥm-nṯr*.

Chacune des trois initiations est fixée chronologiquement par une date de règne. Le nom de naissance du roi, dans le cartouche, n'y est accompagné d'aucune épithète adventice et est précédé uniquement du mot *nswt* « roi ». Cette simplicité de présentation, au détriment de formules plus développées (comme *ḫr ḥm n nswt bỉty* « sous la majesté du roi de Haute et Basse Égypte »), n'est pas inconnue dans les annales de Karnak [8]. Il est aussi vraisemblable que les

6 Voir J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 205, 207, 222 et 227. On peut aussi trouver, gravées les unes à la suite des autres, les introductions de frères, voir J.-M. Kruchten, *op. cit.*, p. 210.

7 Sur cette lecture du signe, voir É. Chassinat, *BIFAO* 10, 1912, p. 175-178.

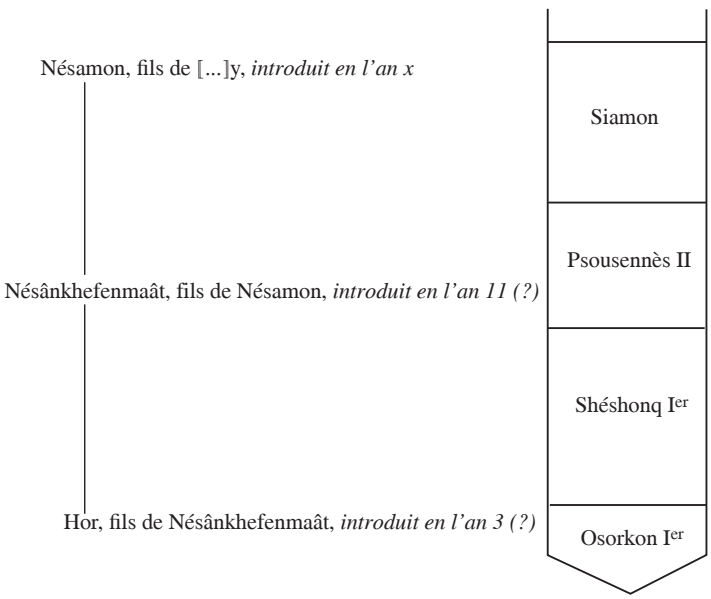
8 Voir J.-M. Kruchten, *Annales*, fragments nº 1 (pl. 1), nº 3b (pl. 2), nº 5 (pl. 3) et Fitzwilliam Museum MESS 68 (pl. 13).

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

choix du premier scribe ont influencé les suivants. On notera aussi l'absence d'antéposition honorifique dans le cartouche du roi Siamon [9]. Ces textes, même s'ils ont un caractère officiel, ne relèvent pas du formulaire royal, mais ressortissent au domaine privé. Aucun des trois textes ne comporte, comme c'est parfois le cas [10], de précisions temporelles (*m ḥ3w n ḥm-nṯr tpy…*/ « à l'époque du grand prêtre… »).

Comme l'avait remarqué J.-M. Kruchten, les dates des initiations des prêtres ne sont pas choisies au hasard et correspondent souvent à des fêtes importantes. On retrouve ici pour la seconde introduction, sous Psousennès II, la date, très fréquente dans les autres textes du même type, du premier mois de la saison *šmw* (ici le 13e jour) [11]. Il s'agit de la période de célébration de la fête d'Amon, liée à la nouvelle lune, et qui correspond fréquemment à des réorganisations du clergé thébain [12], sans doute à cause de la présence à Thèbes, en cette occasion festive, du grand prêtre d'Amon [13]. L'introduction de Hor fils de Nésânkhefenmaât aurait eu lieu le II *ꜣḫt* 14, qui est la veille de la fête d'Opet, la plus importante des fêtes thébaines [14]. Quant à l'introduction de Nésamon, qui s'est produite pendant le premier mois de *prt*, il est possible, mais invérifiable, qu'elle ait eu lieu le premier jour, c'est-à-dire au moment de la fête de *Nḥb-kꜣw*, autre fête importante du culte thébain [15].

La généalogie des personnages introduits comme prophètes et les dates de leurs initiations permettent de reconstituer la chronologie suivante :



9 Pour les graphies habituelles, voir M.-A. Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période intermédiaire*, *BdE* 98, 1987, p. 90-93.

10 J.-M. Kruchten, *op. cit.*, p. 13.

11 Voir S. Schott, *Altägyptische Festdaten*, Wiesbaden, 1950, p. 103-106. La fête était mobile, ce qui explique, selon les attestations, des dates différentes à l'intérieur du mois de *Pachons*.

12 J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 243-244 ; P. Vernus, « Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (I) », *BIFAO* 75, 1975, p. 24, n. p).

13 Voir ainsi la visite du prince pontife Osorkon lors de la fête d'Amon en l'an 39 de Shéshonq III, J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 60-61 et 78-81 (frag. nº 7).

14 S. Schott, *op. cit.*, p. 84-85.

15 S. Schott, *op. cit.*, p. 93-94 ; A.H. Gardiner, « The Problem of the Month-Names », *RdE* 10, 1958, p. 14-15.

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les intervalles entre ces trois dates doivent correspondre à peu près chacun à une génération (25/30 ans)[16]. La première date, celle de Siamon, est perdue, mais on peut supposer qu'elle devait se trouver entre l'an 5 et l'an 10, soit plus d'une vingtaine d'années avant l'an 11 de Psousennès II (Siamon ayant probablement régné 19 ans)[17]. On peut, d'autre part, compter environ 25 ans[18] entre l'an 11 de Psousennès II et l'an 3 d'Osorkon Ier. En effet, Manéthon donne 15 ans de règne à ce roi selon la recension de Jules l'Africain et 35 ans selon celle d'Eusèbe de Césarée. Notre texte confirme le chiffre le plus bas, parce qu'il est peu vraisemblable qu'il se soit écoulé 47 ans[19] entre l'introduction de Nésânkhefenmâat et celle de son fils. La rareté même des attestations de Psousennès II semble aussi indiquer un règne relativement court[20]. Quant à l'absence de Shéshonq Ier, elle s'explique évidemment par la durée de son règne, 21 ans, qui correspond à peu près à une génération. Un prêtre introduit tard dans le règne de Psousennès II a donc pu voir son fils introduit sous Osorkon Ier.

La consignation de ces événements privés n'a en soi que peu d'intérêt, d'autant plus que cette famille de simples prêtres ne semble pas connue par d'autres sources. En revanche, les mentions de trois rois de la Troisième Période intermédiaire permettent de réexaminer quelques problèmes complexes concernant la succession des derniers souverains de la XXIe dynastie et l'avènement de la XXIIe.

Le règne de Siamon

Dans la première colonne de notre texte, le chiffre de l'année du règne de Siamon est perdu, mais la date suivante, le I *šmw* 13 de l'an 11 de Psousennès II, est une date lunaire et permet de préciser la durée du règne de Siamon. En comparant cette date avec celles déjà connues pour le règne de Siamon (le I *šmw* 1 de l'an 17[21]) et de son prédécesseur *ꜥ3-ḫpr-Rꜥ* Osorkon « l'Ancien » (I *šmw* 20)[22], on peut préciser la distance qui les sépare en jours et mois lunaires[23]. Or, selon les calculs effectués par Rolf Krauss, ces trois dates se rapprochent au mieux dans l'hypothèse d'un règne de 19, 27 ou 30 ans pour Siamon[24]. Dans le premier cas, la date lunaire

16 Sur le problème de la durée d'une génération voir K. Jansen-Winkeln, « The Relevance of Genealogical Information for Egyptian Chronology », *ÄgLev* 16, 2006, p. 271 ; Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la 22e dynastie*, chapitre VI, *à paraître.*

17 K.A. Kitchen, *TIP*, 1986, § 9, p. 12. Manéthon donne 9 ans que K.A. Kitchen corrige en <1>9 en tenant compte des attestations d'un an 17. Voir aussi les documents dans K. Jansen-Winkeln, *Inschriften der Spätzeit. Teil 1: 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2006, p. 156 (ci-après JW*IS* I).

18 En effet, outre la marge d'erreur dans le calcul générationnel, nous ne sommes pas certain d'avoir ici affaire à chaque fois à des premiers-nés (voir notamment l'absence de papponymie).

19 24 ans restant sous Psousennès II + 21 ans de Shéshonq Ier + 2 ans sous Osorkon Ier.

20 Voir, entre autres, les données rassemblées par K. A. Kitchen, *TIP*, § 10, p. 13 ; J. Winand, « Les décrets oraculaires pris en l'honneur d'Hénouttaouy et de Maâtkarê », *Karnak* 11, 2003, p. 667-680 ; JW*IS* I, p. 158-159.

21 J.-M. Kruchten, *Annales*, frag. nº 3a, p. 45-46.

22 J.-M. Kruchten, *op. cit.*, frag. nº 3b, p. 47-48.

23 Pour l'analyse de ces dates lunaires, voir R. Krauss, « Lunar Dates », dans E. Hornung, R. Krauss, D. Warburton (éd), *Ancient Egyptian Chronology, HdO* 83, 2006, p. 412-414.

24 Rolf Krauss a très aimablement accepté d'effectuer ces calculs dont il m'a communiqué les résultats dans trois courriels de juillet et août 2008.

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Psousennès II présenterait un écart de seulement 3 jours par rapport à la date attendue, écart qui peut s'expliquer par des problèmes d'observation des phases de la lune [25]. Par ailleurs, toujours en comptant 19 ans de règne pour Siamon, la correspondance entre la date lunaire de Psousennès II et celle d'Osorkon « l'Ancien » est parfaite au jour près, ce qui semble confirmer que cette durée de 19 pour Siamon est bien la bonne. Les deux autres possibilités, 27 et 30 ans, ont le double inconvénient de donner des écarts supérieurs et d'allonger le règne de Siamon bien au-delà de ce que suggèrent les données épigraphiques [26]. Il est désormais presque certain que le règne de Siamon a duré 19 ans. Il faut donc, comme l'avait fait K.A. Kitchen [27], corriger les 9 ans que Manéthon attribue à son *Psinachès* en <1>9 ans, si tant est que ce roi *Psinachès* est bien Siamon.

Le statut royal de Psousennès II

La période de transition entre la XXI^e^ et la XXII^e^ dynastie a soulevé jusqu'à présent un certain nombre de questions relatives tant à la chronologie qu'à l'histoire politique. À la suite de K.A. Kitchen, la plupart des chercheurs s'accordent pour faire de la seconde une nouvelle dynastie originaire de Bubastis prenant la suite de la première qui régnait à partir de Tanis [28]. Cependant, l'hypothèse d'un chevauchement chronologique plus ou moins long entre les deux dynasties a été évoquée plusieurs fois dans les dernières décennies [29], sans jamais remporter l'approbation [30]. Le premier apport de notre document à l'histoire de la période est de confirmer l'ordre et la succession stricte de ces dynasties, puisque l'an 11 du règne de Psousennès II, dernier roi de la XXI^e^, intervient une génération avant le tout début du règne d'Osorkon I^er^, second souverain de la XXII^e^. Il ne saurait donc y avoir un chevauchement de ces dynasties.

La seconde information importante concerne le statut royal de Psousennès II, qui se trouve aussi confirmé. En l'absence de date clairement attribuable au règne de *Tỉt-ḫpr-Rʿ* Psousennès, A. Dodson avait proposé à plusieurs reprises de le considérer comme un roi-fantôme, pontife couronné qui aurait exercé dans le Sud, parallèlement aux premières années du règne de Shéshonq I^er [31]. Cette reconstitution n'a guère eu la faveur des égyptologues [32]. D'ailleurs, la

25 Sur les problèmes liés à l'observation de la lune, voir R. Krauss, dans E. Hornung, R. Krauss, D. Warburton (éd), *op. cit.*, p. 398-407.

26 Rappelons que pour Siamon, les années 1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 14, 16 et 17 sont attestées : JW*IS* I, p. 286-287.

27 K.A. Kitchen, *TIP*, § 9, p. 12.

28 Voir K.A. Kitchen, *TIP*, p. 283-302 ; N. Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 385-389 ; J.H. Taylor, « The Third Intermediate Period », dans I. Shaw (éd.), *The Oxford History of Ancient Egypt*, Oxford, 2000, p. 328-329.

29 D. Rohl, « Some Chronological Conundrums of the 21st Dynasty », *ÄgLev* 3, 1992, p. 133-141 ; G. Hagens, « A Critical Review of Dead-Reckoning from the 21st Dynasty », *JARCE* 33, 1996, p. 153-163. D. Rohl considère que les deux dynasties ont commencé en même temps, tandis que G. Hagens ne propose qu'un chevauchement à partir du règne de Siamon.

30 Voir les critiques de K.A. Kitchen, *TIP*^3^, § LL-NN, p. xlii-xlvi ; A. Dodson, « The Length of the Third Intermediate Period », *JACF* 2, 1988, p. 58-59 ; D. Aston, *DE* 27, 1993, p. 101-104 ; Ch. Bennett, « Temporal Fugues », *JAMS* 12, 1996, p. 5-6.

31 A. Dodson, « Psusennes II », *RdE* 38, 1987, p. 21-29 ; *ead.*, « Towards a Mininum Chronology of the New Kingdom and Third Intermediate Period », *BES* 14, 2000, p. 7-18, malgré les réserves sérieuses de J. Yoyotte, « À propos de Psousennès II », *BSFFT* 1, 1988, p. 41-49.

32 Voir *e.g.* K.A. Kitchen, *TIP*^3^, § O-Q, p. xix-xxi et l'article de J. Yoyotte cité à la note précédente.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

succession Psousennès II-Shéshonq Ier était bien étayée par un des documents qu'A. Dodson venait alors de publier, un texte biographique inscrit dans la tombe TT A.18 de Dra Abou al-Naga[33]. Ce texte présente l'activité du propriétaire sous Psousennès II, puis évoque un renouvellement de faveur par le roi *Ḥḏ-ḫpr-Rᶜ* (Shéshonq Ier). On était donc fondé à supposer une succession « normale » de ces deux rois et un règne plein et entier de Psousennès II comme roi de Haute et Basse Égypte. Or le bloc des annales sacerdotales de Karnak vient confirmer ce point de vue en fournissant une année de règne pour Psousennès II, à la suite du règne de Siamon. Le second Psousennès, pourvu d'un nom de couronnement (*Tît-ḫpr-Rᶜ stp-n-Rᶜ*)[34] et bénéficiant de l'éponymie[35] a bien été un pharaon de plein droit, le dernier de la XXIe dynastie.

La chronologie du règne de Psousennès II

Le troisième point sur lequel cette inscription nous permet de revenir est celui de la durée du règne de Psousennès II. Jusqu'ici en effet, aucun document daté clairement de ce règne n'était connu[36]. Les chronologies proposées n'étaient donc fondées que sur les chiffres fournis par les *Aegyptiaca* de Manéthon. Les deux résumés de cet ouvrage perdu donnaient pour la fin de la XXIe dynastie des dates différentes. Jules l'Africain cite « *Psousennès, 14 ans* », tandis que Eusèbe de Césarée donne « *Psousennès, 35 ans* »[37]. Jusqu'ici c'est le chiffre donné par l'Africain qui a eu la faveur des chercheurs[38], mais tout récemment, R. Krauss a proposé de corriger cette date en *24 ans[39]. Les données généalogiques fournies par le bloc de Karnak permettent de préciser la question.

Si l'on attribue au second Psousennès les 14 ans de la version de l'Africain et en comptant 21 ans de règne pour Shéshonq Ier, il se serait écoulé au minimum 26 ans (3+21+2) entre l'initiation de Nésânkhefenmaât et celle de son fils Hor, chiffre parfaitement acceptable pour la durée d'une génération. Si l'on suit la tradition manéthonienne transmise par Eusèbe, qui donne 35 ans de règne à Psousennès II, alors cet intervalle s'étendrait à 47 ans (24+21+2), ce qui paraît peu vraisemblable. Il est donc très probable que le chiffre donné par Eusèbe soit erroné[40]. Par ailleurs, R. Krauss a mis en avant la mention d'un an 19 du roi Psousennès sur la « grande stèle de Dakhla ». Daté de l'an 5 du règne de Shéshonq Ier, ce document évoque une

33 A. Dodson, « Psusennes II and Shoshenq I », *JEAN* 79, 1993, p. 267-268 et déjà « An Enigmatic Cartouche », *GM* 106, 1988, p. 15-18.

34 Voir M.-A. Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, p. 61-62 (peut-être un peu draconienne quant à l'analyse des différentes variantes orthographiques de ce nom).

35 Sur le caractère royal de l'éponymie, voir M.-A. Bonhême, A. Forgeau, *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, 1989, p. 242-243.

36 K.A. Kitchen, *TIP*[3], § 10, p. 13

37 W. G. Waddell, *Manetho*, Londres, 1964, p. 55-57.

38 Bilan de la question chez K.A. Kitchen, *TIP*[3], § 10, p. 13.

39 R. Krauss, « Das wrš-Datum aus Jahr 5 von Shoshenq [I] », *DE* 62, 2005, p. 43-48.

40 Il semble d'ailleurs que la recension de l'Africain soit souvent plus exacte que celle de l'évêque de Césarée, qui n'a connu Manéthon qu'à travers une version déjà abrégée, voir W. G. Waddell, *Manetho*, Londres, 1964, p. xvii ; D. B. Redford, *Pharaonic King-Lists, Annals, and Day-Books : A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, Mississauga, 1986, p. 206 ; R.B. Gozzoli, *The Writing of History in Ancient Egypt during the First Millennium BC (ca. 1070-180 BC). Trends and Perspectives*, *Egyptology* 5, 2006, p. 192-193.

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

série de consultations oraculaires en faveur d'un certain Nésybastet[41]. Le dieu Seth y confirme que la terre objet du litige appartenait à la mère de Nésybastet, Tayouhénout. Parallèlement, mention est faite de la découverte d'archives datant de l'an 19 du roi Psousennès et prouvant que Nésybastet est le propriétaire légitime du terrain. Jusqu'à une date récente, les chercheurs s'accordaient à identifier ce roi à *ꜥ3-ḫpr-Rꜥ* Psousennès I^er^, dont le règne a duré près d'une cinquantaine d'années[42]. Or, R. Krauss vient de proposer d'attribuer cet an 19 à Psousennès II en corrigeant en conséquence la version de l'Africain (14 ans par erreur pour 24 ans) et en signalant très justement que la mère d'un contemporain de Shéshonq I^er^ ne pourrait avoir été en vie dans la première moitié du règne de Psousennès I^er[43]. Cependant d'après le document que nous publions, il n'y a aucune nécessité d'allonger le règne de Psousennès II au-delà des 14 ans que lui attribue Manéthon selon Jules l'Africain. Certes, on peut toujours supposer que cet an 19 était une des dernières années de Psousennès II[44]. L'écart entre l'introduction de Nésânkhefenmaât et de son fils serait alors de 31 ans (8 + 21 + 2). Ce chiffre demeure tout à fait vraisemblable, notamment si on considère que Hor était un fils cadet de Nésânkhefenmaât, mais cette solution revient à dire qu'aucun des deux chiffres de Manéthon n'est exact. Or, pour cette dynastie, la compilation du savant égyptien s'avère dans l'ensemble plutôt correcte[45]. De plus, le texte de la stèle de Dakhla n'indique en aucune manière que Tayouhénout était en vie en l'an 19 de Psousennès, mais seulement qu'un acte prouve que sa famille était déjà propriétaire du terrain en l'an 19 d'un roi Psousennès. Il peut alors très bien s'agir de Psousennès I^er^, comme cela avait été compris à l'origine. Il semble donc hasardeux de prolonger le règne de Psousennès II au-delà des 14 ans versés à son règne par Manéthon dans la version de l'Africain.

Outre l'an 11 de notre document, deux autres dates pourraient être attribuées au règne de Psousennès II. Une entrée des annales sacerdotales de Karnak est datée de l'an 13 d'un roi dont le nom est perdu, mais l'entrée précédente est datée de l'an 17 de Siamon[46]. On ne sait pas si les deux introductions concernaient un père et son fils ou des frères, mais dans les deux cas, une quinzaine d'années pourraient séparer leurs initiations ; l'an 13 appartiendrait alors à Psousennès II[47]. L'autre possibilité est d'attribuer cet an 13 à Shéshonq I^er^, ce qui mènerait à un intervalle de 35 ans, encore possible si les deux prêtres initiés étaient père et fils. Il n'y a donc aucune certitude quant à l'attribution de ce document à l'un ou l'autre de ces rois.

Une troisième date continue de poser problème. Une bandelette de momie trouvée dans la cachette du Bab el-Gusus porterait, selon G. Daressy, mention de l'an 5 d'un roi non nommé, sous le grand prêtre Psousennès fils de Pinedjem II[48]. Or, celui-ci a pris ses fonctions à la mort

41 JW*IS* II, doc. 12.28, p. 23-26 ; A. H. Gardiner, « The Larger Dakhla Stela », *JEA* 19, 1930, p. 19-30.

42 K. A. Kitchen, *TIP*, § 247, p. 290.

43 R. Krauss, « Das *wrš*-Datum aus Jahr 5 von Shoshenq [I] », *DE* 62, 2005, p. 43-48.

44 C'est ce que fait implicitement R. Krauss en donnant comme dates pour Psousennès II « 967-944 BC », dans E. Hornung, R. Krauss, D.A. Warburton (éd), *Ancient Egyptian Chronology*, *HdO* 83, 2006, p. 493.

45 Voir K.A. Kitchen, *TIP*, § 5, p. 8-9 ; M.-A. Bonhême, « Hérihor fut-il effectivement roi ? », *BIFAO* 79, 1979, p. 269.

46 Fragment n°3c, J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 243.

47 Même si un écart de 15 ans entre un père et son fils peut paraître faible, il est possible que le père ait été initié à un âge plus mûr et que le fils ait été jeune lors de sa propre initiation.

48 Bandage de la momie n° 17 du Bab el-Gusus : G. Daressy, « Contribution à l'étude de la XXI^e^ dynastie égyptienne », *RevArch* 17, 1896, p. 17 ; *id.*, « Les cercueils des prêtres d'Amon. Deuxième trouvaille de Deir el-Bahari », *ASAE* 8, 1906, p. 23 (n° 17).

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de son père, en l'an 10 de Siamon [49]. S'il était en fonction durant un « an 5 », ce dernier ne pourrait appartenir qu'à Psousennès II. Comme il est peu probable que le roi régnant, même ancien pontife, ait été désigné aussi simplement que par l'expression *ḥm-nṯr tpy n Ỉmn*, on est conduit naturellement à penser que ce grand prêtre Psousennès (III) fils de Pinedjem II est différent du roi homonyme [50]. Or le problème de cette identification se révèle fort complexe, comme nous le verrons plus bas. Surtout, la lecture de G. Daressy n'est ni assurée, ni vérifiable, puisque la localisation actuelle de ces bandelettes est inconnue. Dans les deux publications, Daressy donne deux versions différentes, dont la seconde est accompagnée d'un point d'interrogation qui jette un doute irrémédiable sur la lecture et empêche donc, à notre avis, de se fonder sur le document pour reconstruire les évènements de la période [51].

Au final, seul l'an 11 des nouvelles annales sacerdotales est avec une certitude absolue attribuable à Psousennès II. La corrélation de cette date du I *šmw* 13 de l'an 11 avec les dates lunaires de l'an 2 d'Osorkon « l'Ancien » et de l'an 17 de Siamon permet d'établir des probabilités de datation absolue [52]. Compte tenu de la chronologie globale, ces trois dates se situent vraisemblablement entre 1000 et 930 av. J.-C. Dès lors, seules les dates suivantes se révèlent possibles [53] :

An 11 de Psousennès II	Jour lunaire du I *Šmw* 13	An 17 de Siamon	Jour lunaire du I *Šmw* 1	An 2 d'Osorkon « l'Ancien »	Jour lunaire du I *Šmw* 20
982 BC	5	995 BC	1 ou –1	1015 BC	5
971	4	984	–1 ou 1	1004	3
968	5	981	3	1001	5
960	2	973	– 1	993	2
957	**5 ou 4**	**970**	**2**	**990**	**5**
946	**4**	**959**	**–1**	**979**	**3**
943	4	956	2 ou 3	976	5
935	2	948	–1	968	2
932	4	945	2	965	4

La date la plus probable pour l'an 11 de Psousennès II est l'an 946 av. J.-C. En effet, elle mène à une chronologie qui s'approche à quelques années près de ce qui avait été établi par K.A. Kitchen [54] et correspondrait à un règne court de Psousennès II, l'avènement de Shéshonq Ier étant alors daté de 943 av. J.-C. [55].

49 Après le décès du grand prêtre Pinedjem II, voir K.A. Kitchen, *TIP*, § 233.

50 Voir K.A. Kitchen, *TIP*, § 8, p. 11-12.

51 Sur le problème des lectures de G. Daressy pour ce groupe de documents, voir A. Niwiński, « Le passage de la XXe à la XXIIe dynastie : chronologie et histoire politique », *BIFAO* 95, 1995, p. 357 ; K.A. Kitchen, *TIP*, § 29.

52 Je suis là aussi redevable de ces calculs à l'amabilité de R. Krauss.

53 Résultats des calculs de R. Krauss, courriel du 5 août 2008.

54 Voir K.A. Kitchen, *TIP*, p. 465-466.

55 Sur la date de l'avènement de Shéshonq Ier, voir R. Krauss, « Das *wrš*-Datum aus Jahr 5 von Shoshenq [I] », *DE* 62, 2005, p. 43-48 ; *id.*, dans E. Hornung, R. Krauss, D. Warburton (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, *HdO* 83, 2006, p. 411-412.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Rois	Dates	Plus haute date connue	Manéthon
Osorkon « l'Ancien »	980-975	2	6
Siamon	975-956	17	<1>9
Psousennès II	956-943	11	14
Shéshonq Ier	943-922	21	21

La seconde possibilité pour cet an 11 de Psousennès II est l'année 957, qui entraînerait la chronologie « longue » suivante :

Rois	Dates	Plus haute date connue	Manéthon
Osorkon « l'Ancien »	991-986	2	6
Siamon	986-967	17	<1>9
Psousennès II	967-944	11	14
Shéshonq Ier	944-923	21	21

Cette deuxième solution nous paraît moins convaincante, car elle entraîne un règne plus long de Psousennès II[56], ce que les données étudiées plus haut semblent écarter. En admettant que la première solution soit la bonne, il faudra expliquer la différence de 3-4 ans avec la chronologie de K.A. Kitchen pour la première moitié de la dynastie. Il semble toutefois qu'une certaine flexibilité soit envisageable. La durée des règnes de Smendès Ier, Amenemnisout, Psousennès Ier et Amenemopé est encore sujette à caution[57] ainsi que les éventuelles corégences qui ont pu être proposées entre ces rois[58].

Le roi Psousennès II et le grand prêtre Psousennès

Il reste une question à laquelle notre document ne permet malheureusement pas de répondre, celle, ardue, de l'identité de Psousennès II et du grand prêtre Psousennès (III) fils de Pinedjem II. L'hypothèse a été notamment soutenue par E. Wente dès 1967[59]. En 1973,

56 Hypothèse défendue par R. Krauss, « An Egyptian Chronology for Dynasties XIII to XXV », dans M. Bietak, E. Czerny (éd.), *The Synchronisation of Civilisations in the Eastern Mediterranean in the Second Millennium B.C. III : Proceedings of the SCIEM 2000 - 2nd EuroConference, Vienna, 28th of May - Ist of June 2003*, *Contribution to the Chronology in the Eastern Mediterranean* 9, *ÖAW* 37, 2007, p. 179-180.

57 Manéthon indique 26 ans pour Smendès, 4 pour Amenemnisout, 46 pour Psousennès Ier, 9 pour Amenemopé, mais les données épigraphiques ne concordent pas, menant à un règne plus long pour Psousennès Ier. Pour les nombreux problèmes chronologiques de la XXIe dynastie, on verra J. von Beckerath, *Chronologie des pharaonischen Ägypten*, *MÄS* 46, 1997, p. 99-102 ; K. Jansen-Winkeln, « Dynasty 21 », dans E. Hornung, R. Krauss, D.A. Warburton (éd), *Ancient Egyptian Chronology*, *HdO* 83, 2006, p. 218-233. On ne retiendra cependant pas l'hypothèse d'un long règne d'Amenemopé évoquée récemment par G. Demidoff, « Hérihor-Piankhy, Piankhy-Hérihor. Retour sur une controverse », dans Chr. Gallois, P. Grandet, L. Pantalacci (éd.), *Mélanges offerts à François Neveu*, *BdE* 145, 2008, p. 99-112.

58 Entre Amenemnisout et Psousennès Ier et entre ce dernier et Amenemopé, voir W. J. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies*, *SAOC* 40, 1977, p. 186-187.

59 E. Wente, « On the Chronology of the Twenty-First Dynasty », *JNES* 26, 1967, p. 158 et p. 175, fig. 1.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

K.A. Kitchen restait très prudent [60] et en 1992, J. von Beckerath n'était pas convaincu [61]. Pourtant A. Dodson a maintenu cette idée en faisant de Psousennès II un simple grand prêtre couronné dans les premières années de Shéshonq Ier, mais nous avons vu que, du point de vue chronologique, cette reconstitution ne saurait être retenue. Un *graffito* d'Abydos pourrait être la clé du problème, mais les deux titulatures qu'il fournit mélangent titres royaux et titres civils [62]. Le texte, publié par G. Daressy [63], puis donné en fac-similé par M.A. Murray [64], a été corrigé par A. Dodson [65] puis par J. von Beckerath [66] :

[1] *nswt-bỉty nb tꜣwy Tỉt-ḫprw-Rˁ stp.n Rˁ (mry) Ỉmn-Rˁ nswt nṯrw ḥm-nṯr tpy n Ỉmn-Rˁ nswt nṯrw sꜣ Rˁ nb ḫˁw ḥꜣwty Pꜣ-sbꜣ-ḫˁ-(n)-nỉwt mry-Ỉmn nty m ḥꜣt nꜣw mšˁ[w n Kmt (r) ḏrw]*
[2] *ḥm-nṯr tpy n Ỉmn-Rˁ nswt nṯrw ỉr ḥpw nfrw n Kmt ḥꜣwty Pr-ˁꜣ Pꜣ-sbꜣ-ḫˁ-(n)-nỉwt*
[3] *mry-Ỉmn*

[1] *« Le roi de Haute et Basse Égypte, le maître des deux terres, Titkhéperourê, élu de Rê, (aimé) d'Amon-Rê roi des dieux, premier prophète d'Amon-Rê roi des dieux, le fils de Rê, maître des couronnes, commandant, Psousennès, aimé d'Amon, qui est à la tête des armées d'Égypte tout entières,*
[2] *le premier prophète d'Amon-Rê roi des dieux, qui promulgue de bonnes lois pour l'Égypte, le commandant de Pharaon Psousennès,*
[3] *aimé d'Amon.»*

A. Dodson avait pensé que le mélange étrange de titres royaux et privés montrait que le grand prêtre Psousennès fils de Pinedjem II, en poste à partir de l'an 10 de Siamon, était devenu roi par la suite avec comme nom de couronnement *Tỉt-ḫpr(w)-Rˁ* [67]. J. von Beckerath préférait distinguer deux personnages, mais considérait que le pontife Psousennès (III) avait bien porté un nom de couronnement similaire à celui du roi tanite homonyme [68], ce qui nous paraît peu vraisemblable. K. Jansen-Winkeln signale avec justesse que le titre de *ḥꜣwty…nty m ḥꜣt nꜣw mšˁ[w n Kmt (r) ḏrw]* ne se retrouve que dans la titulature des pontifes thébains et conclut donc à l'identité du grand prêtre Psousennès (III) et du roi Psousennès II [69]. Cependant, un des arguments en faveur de la distinction entre un roi et un pontife homonymes est la question de l'exercice de la fonction de grand prêtre. L'exemple de Pinedjem Ier et de ses fils Masaharta et Menkhéperrê [70] montre qu'un grand prêtre devenu roi laissait le pontificat à un de ses enfants [71]. Or, si on admet l'identification de Psousennès II avec le grand prêtre Psousennès fils de Pinedjem II, il n'y a plus de candidat pour être le grand prêtre d'Amon thébain sous

60 K.A. Kitchen, *TIP*, § 8, p. 11-12 (nous suivons sa numérotation).
61 J. von Beckerath, « Noch einmal Psusennes II. », *GM* 130, 1992, p. 17-19 ; *id.*, « Nachschrift zu "Psusennes II." », *GM* 131, 1992, p. 11.
62 Ce qui n'est pas rare sous la XXIe dynastie, voir M. Römer, *Gottes- und Priesterherrschaft in Ägypten am Ende des Neuen Reiches. Ein religionsgeschichtliches Phänomen und seine sozialen Grundlagen*, *ÄAT* 21, 1994, p. 76-77.
63 G. Daressy, « Les rois Psousennès », *RT* 21, 1899, p. 9-10.
64 M.A. Murray, *The Osireion at Abydos*, *BSAE* 9, 1904, pl. 21.
65 A. Dodson, *RdE* 38, 1987, p. 51.
66 J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, p. 182-183.
67 A. Dodson, *loc. cit.*
68 J. von Beckerath, *GM* 130, 1992, p. 18-19.
69 K. Jansen-Winkeln, dans E. Hornung, R. Krauss, D.A. Warburton (éd), *Ancient Egyptian Chronology*, *HdO* 83, 2006, p. 221-222.
70 K.A. Kitchen, *TIP*, p. 258-261.
71 *Contra* K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 222.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ce règne. A. Niwiński, qui avait bien vu le problème, avait proposé de faire du grand prêtre Djedkhonsouiouefânkh «*fils du roi Pinedjem*» un fils de Pinedjem II et remplaçant de son frère Psousennès II/III comme pontife thébain à l'avènement de ce dernier[72]. Cependant, la titulature de Djedkhonsouiouefânkh se réfère bien à lui comme le fils d'un *roi* Pinedjem, qui ne peut guère être que Pinedjem I^er^, car Pinedjem II n'a jamais été qu'un simple grand prêtre d'Amon, sans cartouche ni épithète. Enfin, comme l'a signalé J. Lull, tant le décret de Karnak en faveur de la princesse Maâtkarê, fille du roi Psousennès II, que le papyrus Reinhardt mentionnent à la fois un roi Psousennès et un grand prêtre sans jamais faire état de leur identité[73]. On a donc tout lieu de penser qu'en cette fin de la XXI^e^ dynastie, un grand prêtre et un roi coexistaient sans être identiques.

Quant au *graffito* abydénien, il reste difficile d'expliquer pourquoi on aurait nommé deux fois le même personnage en répétant le nom, l'épithète *mry-Ỉmn* et certains titres. La seconde titulature commence précisément à la deuxième ligne de l'inscription, comme si on avait voulu bien séparer deux protocoles. À notre avis, cette économie du texte pourrait bien s'expliquer par la présence de deux titulatures appartenant à deux personnages différents. En toute hypothèse, on aurait donc en premier, le roi *Tỉt-ḫpr(w)-Rᶜ* Psousennès II, qui serait, comme l'indiquent ses titres, un ancien grand prêtre d'Amon thébain, probablement le fils de Pinedjem II. En second serait cité un grand prêtre Psousennès, en poste sous le règne de Psousennès II, et d'origine inconnue[74]. Quoi qu'il en soit, à sa mort, vraisemblablement après quatorze ou quinze années de règne, le pharaon Psousennès II est inhumé à Tanis, une partie de son matériel funéraire finissant par trouver refuge, au-delà des aléas de l'Histoire, dans l'antichambre du tombeau NRT III de Psousennès I^er^[75]. Son successeur est le fondateur de la XXII^e^ dynastie, Shéshonq I^er^, tandis que le grand prêtre Psousennès (III) n'apparaît plus dans les documents contemporains.

L'avènement de la XXII^e^ dynastie

La succession des deux rois ne fait en effet plus de doute, car la chronologie issue de ces nouvelles annales ne laisse pas de place à des règnes intermédiaires, sauf à considérer qu'ils auraient été extrêmement courts. De plus Manéthon ne signale rien de tel. Psousennès II apparaît comme le successeur légitime de Siamon, même s'il n'était peut être pas son fils. L'origine de ce dernier roi est, elle aussi, sujette à caution[76]. Toutefois, un autre document jette un jour nouveau sur son règne. Plusieurs sources montrent que Shéshonq était devenu le second personnage de l'État dès le règne de Psousennès II, préparant ainsi son accession

72 A. Niwiński, «Three More Remarks in the Discussion of the History of the Twenty-First Dynasty», *BES* 6, 1984, p. 81-88.

73 J. Lull, *Los sumos sacerdotes de Amon tebanos de la wḥm mswt y dinastia XXI (ca. 1083-945 a.C.)*, *BAR.IS* 1469, 2006, p. 292-293.

74 A. Dodson est arrivé par une voie différente à un résultat similaire, voir A. Dodson, «The Transition between the 21st and 22nd Dynasties Revisited», à paraître dans les actes du colloque *The Libyan Period. Chronological and Historical Problems of the Third Intermediate Period, Leyde, octobre 2007*. Je tiens à remercier Aidan Dodson de m'avoir aimablement communiqué son article avant parution.

75 Voir J. Yoyotte, *BSFFT* 1, 1988, p. 43.

76 On en a parfois fait un fils de son successeur Osorkon l'Ancien, sans aucun commencement de preuve, voir A. Dodson, *RdE* 38, 1987, p. 52.

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

au trône. La stèle Caire JE 66285 le montre dédiant, avec l'accord du pharaon, une statue pour le culte funéraire de son père Nimlot à Abydos[77]. Or, ce dernier est lui-même cité sur une stèle inédite trouvée à Karnak au début du siècle dernier par G. Legrain[78]. Il apparaît à plusieurs reprises dans ce texte en tant que bénéficiaire d'une consultation oraculaire[79], sous l'appellation  « *Nimlot, le chef des Mâ, chef des chefs, ton serviteur légitime* [80]. » Or, le monument en question comporte aussi trois mentions du « *pharaon Siamon* ». La position de cette lignée de chefs militaires, d'origine libyenne, était donc déjà très importante dès le règne de Siamon, ce qui n'est guère étonnant si l'on considère que Nimlot était le frère du roi précédent, Osorkon l'Ancien[81]. C'est plutôt l'ascension fulgurante de leurs ancêtres directs qui est étonnante, puisque, selon la généalogie de la stèle de Pasenhor[82], l'arrière-grand-père de Nimlot et d'Osorkon n'était pas lui-même chef des *Mšwš*[83]. On ne connaît malheureusement rien des circonstances de l'accession au trône d'Osorkon l'Ancien à la mort du pharaon tanite Amenemopé. On n'a rien retrouvé à Tanis du règne de ce roi, mais il pourrait bien être attesté par un bloc venant de Bubastis[84], ville mentionnée par Manéthon comme berceau de la XXIIe dynastie. Si le pouvoir royal échappa par la suite à Nimlot, son fils Shéshonq Ier put monter sur le trône à la mort de Psousennès II, probablement sans descendance mâle, la transition ayant été préparée par des alliances matrimoniales à Thèbes et à Memphis[85]. Pour autant, la succession s'est-elle effectuée sans heurts ? Un texte des annales sacerdotales thébaines est daté étrangement de l'an 2 du « *chef des chefs, chef des Mâ Shéshonq* [86] ». On y a vu une réticence des prêtres de Karnak à reconnaître la légitimité du nouveau roi. Pourtant, quelques années auparavant, ils avaient, sans hésiter, daté une des initiations sacerdotales de l'an 2 de *ꜥ3-ḫpr-Rꜥ stp-n-Rꜥ* Osorkon l'Ancien, oncle de Shéshonq et premier Libyen sur le trône pharaonique[87]. Dès lors, on pourrait légitimement se demander si c'est bien Shéshonq Ier qui est nommé par ce texte[88].

77 Voir JW*IS* I, doc. 10.7, p. 159-162.

78 G. Legrain, *ASAE* 5, 1904, p. 42-43, nº 27.

79 L'étude de ce document, malheureusement très mutilé, est en cours grâce à l'aimable autorisation d'E. Laroze, Chr. Thiers, M. Boreik. Un fragment du cintre, retrouvé par R. Le Bohec en 2006 lors d'une fouille dans la *ouadjyt*, conserve une représentation de la barque d'Amon ; le texte comporte une mention d'Amon-*ꜥ3-šꜣ-ḫpr*, forme oraculaire du dieu bien connue à la XXIe dynastie, voir J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, *MRÉ* 5, 1986, p. 337-354 ; J. Winand, *Karnak* II, 2003, p. 670-690.

80 *Nmrt, wr n nꜣ Mꜥ, wr n wrw, pꜣy=k bꜣk sbḳ*. Pour *sbḳ*, voir N. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIXe dynastie à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1986, p. 97, n. 240.

81 Voir J. Yoyotte, « Osorkon fils de Mehytouskhé, un pharaon oublié ? », *BSFE* 78-79, 1978, p. 39-54.

82 Voir JW*IS* II, doc. 28.12, p. 271-272.

83 Il fut sans doute installé à ce poste par le pouvoir égyptien, dont l'intérêt était de choisir les chefs de ces garnisons libyennes ailleurs que dans les familles traditionnelles et de briser ainsi l'organisation tribale des Libyens. Cette politique avait déjà été celle de Ramsès III, voir P. Grandet, *Le papyrus Harris I*, II, *BdE* 129, 2000, p. 253-254.

84 Bloc F 1971/9.1 du Rijksmuseum van Oudheden de Leyde, au nom d'un roi *ꜥ3-ḫpr-Rꜥ stp-n-Ỉmn Wsrkn mry-Ỉmn*. Il a été attribué à Osorkon IV à une époque où l'on ne connaissait pas l'existence d'Osorkon l'Ancien, mais pourrait bien appartenir au premier des rois shéshonqides, voir A. Leahy, « The Twenty-Third Dynasty », dans A. Leahy (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 BC*, Londres, 1990, p. 189 ; Fr. Payraudeau, « Remarques sur l'identité du premier et du dernier Osorkon », *GM* 178, 2000, p. 75-80.

85 Voir K. A. Kitchen, *TIP*, § 90-91, p. 111-116.

86 Texte nº 4 des Annales, J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 49-51, pl. 3.

87 Texte nº3b des Annales, J.-M. Kruchten, *Annales*, p. 45.

88 On songe à Shéshonq l'Ancien, grand-père de Shéshonq Ier. Certes, le titre de « *chef des chefs* » n'est pas connu pour Shéshonq l'Ancien, mais vu le peu d'attestations (toutes posthumes) le concernant, il n'est pas certain qu'il ne l'a pas porté.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le nouveau roi prend en tout cas dans ses premières années de règne un arsenal de mesures probablement destinées à s'assurer de la reconnaissance et de la fidélité des élites thébaines. Shéshonq fait épouser à son fils, le futur Osorkon Ier, la fille de Psousennès II, Maâtkarê (B), pourvue de riches propriétés quelque temps auparavant sous le règne de son père [89]. C'est peu de temps après son avènement que le roi fait remployer une statue de Touthmôsis III réinscrite en l'honneur de Psousennès II (Caire CG 42192)[90]. C'est aussi dans la première décennie du règne qu'a lieu le dernier déménagement des momies des rois et des grand prêtres du Nouvel Empire et de la XXIe dynastie[91], transportées d'un lieu appelé *ḳzy* d'Inhâpy à la tombe DB 320[92].

Ces opérations destinées à rallier les élites thébaines à la nouvelle dynastie semblent avoir réussi, puisque dès l'an 6, l'inscription nilométrique nº 1 signale « *la crue de l'an 5 du roi de Haute et Basse Égypte Hedjkhépérrê, élu de Rê, fils de Rê, Shéshonq, aimé d'Amon*[93] », dont les descendants devaient gouverner l'Égypte pour plus de deux siècles.

89 Voir le texte oraculaire inscrit sur le mur du pylône, JW*IS* I, doc. II.10, p. 182-183 ; J. Winand, *Karnak* II, 2003, p. 672-690.

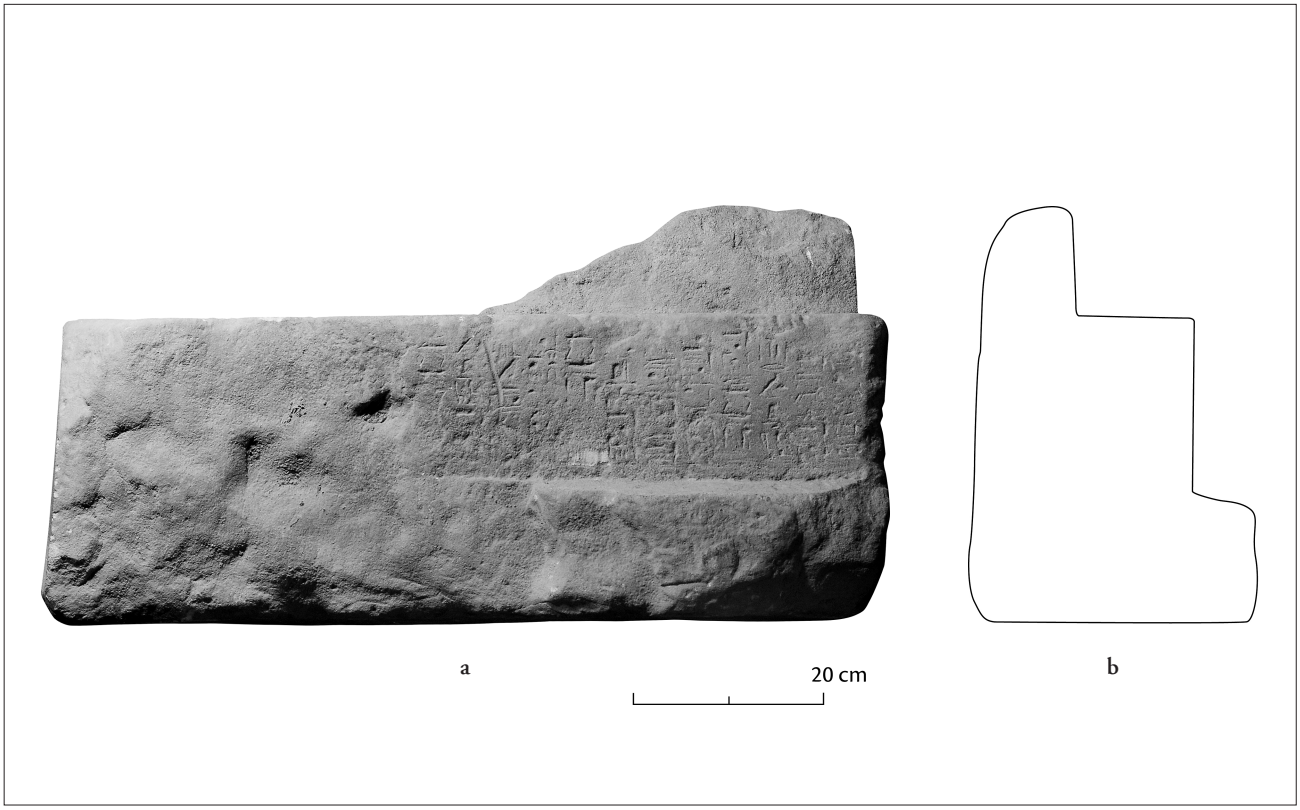
90 La statue est présentée quelquefois comme une preuve de l'existence d'un roi *Mỉʿ-ḥpr-Rʿ* Shéshonq IIc, mais l'inscription comporte de très nombreuses fautes (voir M. Römer, « Varia zu Psusennes « II. » und zur 21. Dynastie », *GM* 114, 1990, p. 96), ce qui laisse planer un doute plus que sérieux sur l'existence de ce roi. Il s'agit plus simplement de Shéshonq Ier, comme l'avait pressenti K. A. Kitchen, *TIP*, § 245, p. 288-289.

91 Il est intéressant de rapprocher cet événement du phénomène bien connu des ré-enterrements à but de légitimation, pratiqués auparavant, par exemple par Hatshepsout et Touthmôsis III envers Touthmôsis Ier. L'inhumation du (ou des) prédécesseur(s) a été dans de nombreux états monarchiques (y compris la France capétienne) un moyen de légitimation du nouveau roi.

92 Sur la chronologie des différents déplacements des momies royales, voir E. Graefe, « Der Hügel (*qzy*) der Inhapi, der der Heilige Ort ist, in dem Amenhotep ruht », *MDAIK* 61, 2005, p. 207-209 ; E. Graefe, G. Belova, « The Royal Cache TT 320 : New Investigations 1998, 2003 and 2004 », *ASAE* 80, 2006, p. 207-220.

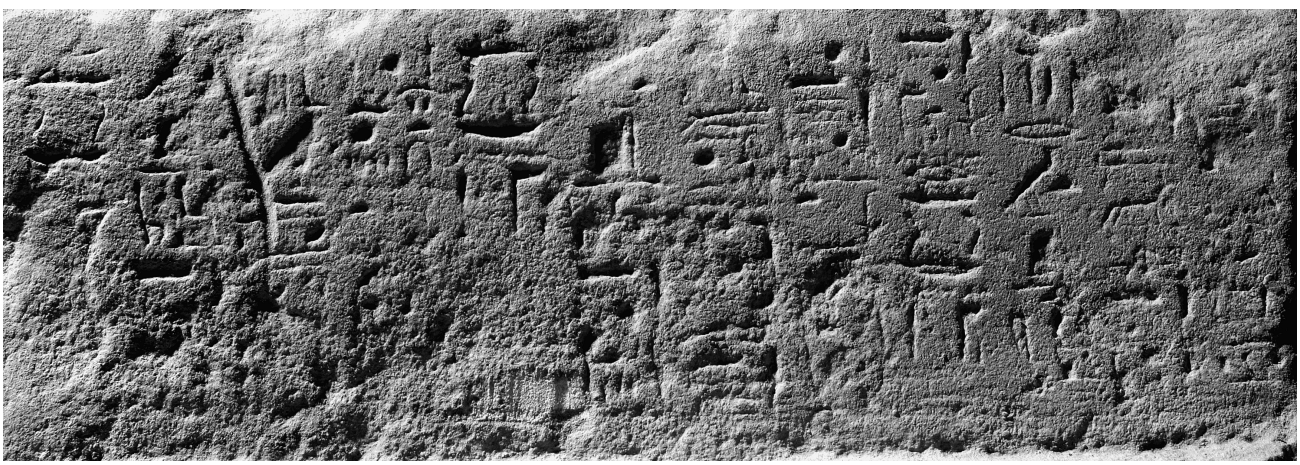
93 Inscription nilométrique nº 1, voir J. von Beckerath, « The Nile Level Records at Karnak and their Importance for the History of the Libyan Period », *JARCE* 5, 1966, p. 49. L'inscription nº 3 de l'an 5 d'un roi *Hedjkhéperrê* n'appartient pas à Shéshonq Ier, étant donné la graphie du mot *crue* et la présence d'épithètes adventices dans les cartouches, mais à un autre roi plus tardif, soit Takélot II, soit un roi Shéshonq VIa qui aurait régné vers la fin de la dynastie, voir G.P. Broekman, « The Nile Level Records of the Twenty-Second and Twenty-Third Dynasties in Karnak : A Reconsideration of their Chronological Order », *JEA* 88, 2002, p. 163-178 ; *id.*, « The Chronological Position of King Shoshenq Mentioned in Nile Level Record No. 3 on the Quay Wall of the Great Temple of Amun at Karnak », *SAK* 33, 2005, p. 75-89 ; Fr. Payraudeau, *Administration, société et pouvoir*, § 4.1.1.2 à paraître.

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Cfeetk, J.-Fr. Gout

FIG. 1. Bloc Karnak 94 CL 2149.



© Cfeetk, J.-Fr. Gout

FIG. 2. Détail des inscriptions Bloc Karnak 94 CL 2149.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

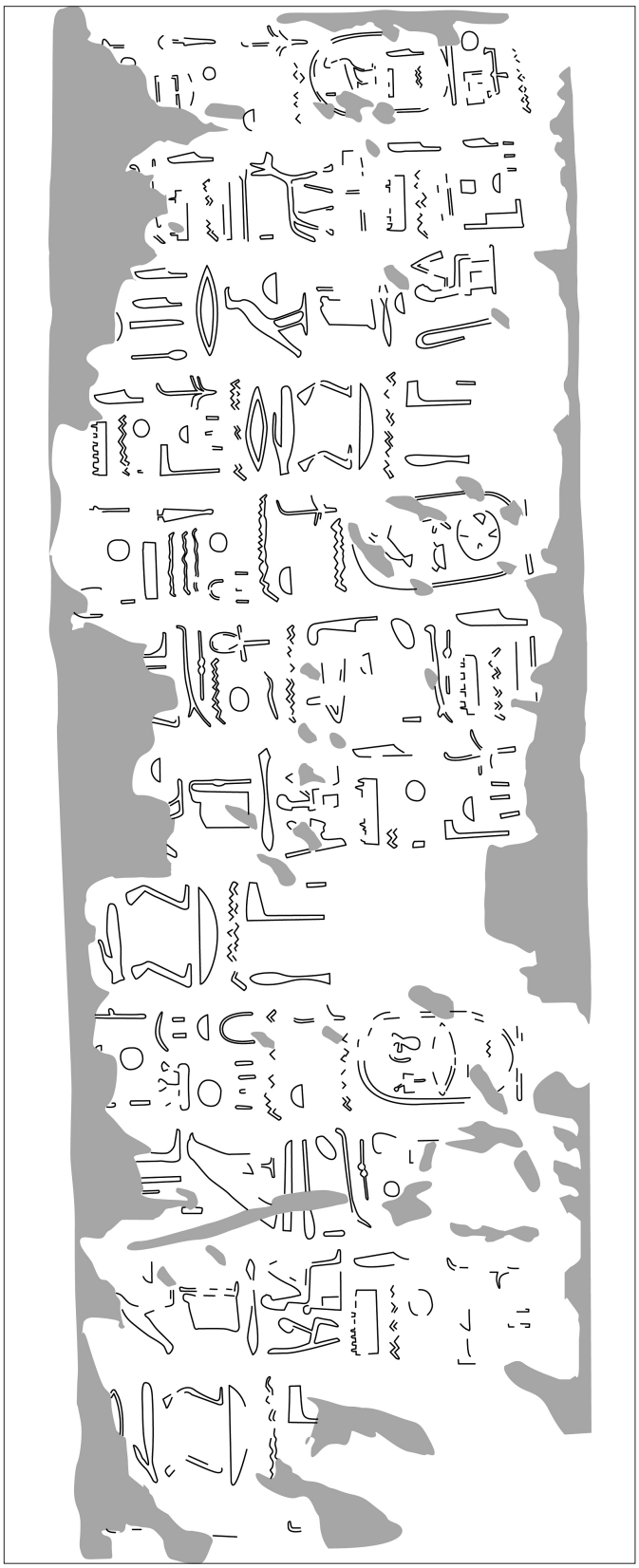


FIG. 3. Fac-similé des inscriptions (Fr. Payraudeau).

BIFAO 108 (2008), p. 293-308 Frédéric Payraudeau
De nouvelles annales sacerdotales de Siamon, Psousennès II et Osorkon Ier.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net